



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 16 juin 2025

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

EN RÉSUMÉ

Nominations

- Mme **Emmanuelle Latour** : Nommée directrice départementale de Seine-Saint-Denis de l'ARS Île-de-France.
- Mme **Fabienne Midy** : Nommée cheffe du service « évaluation économique » de la Haute Autorité de Santé.
- M. **Marc Bertrand-Mapataud** : Nommé directeur des ressources humaines de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP). Il était secrétaire général du GHU AP-HP Nord–Université Paris Cité.
- M. **Philippe Sudreau** : Nommé président de l'École des hautes études en santé publique (EHESP).
- MM. **Artus de Cormis** et **Sébastien Delescluse** : Nommés conseillers santé au cabinet de la ministre Catherine Vautrin.
- Mme **Corinne Michel** : Nommée directrice de projet pour la détection des talents auprès de la DRH des ministères chargés des Affaires sociales.
- Mme **Stéphanie Fazi-Leblanc** : Nommée directrice du Centre hospitalier Charles Perrens à Bordeaux. Elle était conseillère financement et produits de santé au cabinet du ministre Yannick Neuder.

Dépenses de santé – Le comité d'experts sur les dépenses d'Assurance maladie alerte sur un dépassement de l'Ondam 2025 estimé à plus de 1,3 Md€, porté par les IJ, les médicaments et l'hospitalier. Une activité hospitalière plus dynamique qu'anticipée est observée au 1er trimestre. Les ministères de la Santé et de l'Économie annoncent des ajustements à venir.

Santé mentale à l'école – Élisabeth Borne impose à chaque établissement scolaire la mise en place d'un protocole de détection et de prise en charge de la souffrance psychologique d'ici fin 2025. Le PLF 2026 devrait inclure un renforcement des effectifs de psychologues, infirmiers et personnels sociaux. L'accès aux CMP sera également facilité.

Préservation de la fertilité – Catherine Vautrin annonce l'ouverture de 30 nouveaux centres de congélation d'ovocytes d'ici 2027. Un message de sensibilisation sera adressé à chaque assuré de 29 ans. La santé reproductive intégrera le bilan prévention des 18-25 ans. Trois plateformes PREVENIR seront lancées à Rouen, Toulouse et Nantes.

Accès aux soins et sécurité des professionnels – Le Sénat a adopté deux textes importants : l'un sur l'accès aux soins (recentré sur les besoins territoriaux en deuxième année de médecine), l'autre sur la sécurité des soignants, validé après accord en CMP.

Carte Vitale et tiers payant – La Cnam rend obligatoire la présentation de la carte Vitale ou AME pour le tiers payant en pharmacie, notamment sur les médicaments onéreux ou sensibles. Des exceptions s'appliquent, notamment pour les nourrissons de moins de 3 mois et les résidents en Ehpad.

Grossesse et arrêt maladie dans la fonction publique – Les syndicats saisissent la Défenseure des droits face à la baisse de rémunération en arrêt maladie des agentes enceintes. Le ministère assure qu'un véhicule normatif sera proposé pour éviter toute discrimination.

Registre national des cancers – La commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale adopte à l'unanimité la proposition de loi visant à créer un registre national des cancers, sans modification du texte voté par le Sénat. L'adoption définitive est attendue lundi.